

International Association of Athletics Federations

✉ 6-8 Quai Antoine 1^{er}, BP 359 - 98007, Monaco Cedex ☎ (377) 93 10 88 88



M/19/17
Monaco, le 29 mai 2017

AUX **FÉDÉRATIONS MEMBRES**
Copie: Membres du Conseil
Présidents des Comités et des Commissions
Associations Continentales
Centres de Développement Régionaux
Centres d'Entraînement de Haut Niveau Nairobi 2017

Objet : Championnats du Monde U18 de l'IAAF - Nairobi 2017

Chers Tous,

Le 14 février 2017, nous vous avons communiqué, via notre Circulaire M/08/17, l'essentiel des informations relatives aux Championnats du Monde U18 de l'IAAF – Nairobi 2017.

Vous trouverez dans ce courrier des renseignements complémentaires, maintenant disponibles, sur les questions médicales et de sécurité, ainsi qu'un rappel concernant les procédures d'assurance et de visa.

Nous attendons avec plaisir de vous accueillir à Nairobi dans quelques semaines.

Bien à vous,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Olivier Gers', is written over a light blue circular stamp.

Olivier Gers
Directeur Général

Pièces Jointes :

- Annexe A: Quota (révisé)
- Annexe B: Formulaire d'Autorisation de Traitement Médical
- Annexe C: Étude aux Championnats du Monde U18 de l'IAAF à Nairobi

1. ASSURANCE

Nous profitons de cette occasion pour rappeler aux Fédérations Membres qu'ils doivent souscrire une police d'assurance pour tous les Membres de leur délégation et/ou de leur équipe, couvrant la maladie et les blessures pouvant survenir pendant le voyage aller et retour et pendant les Championnats eux-mêmes. De surcroît, la preuve de l'existence de cette police d'assurance est maintenant exigée pour l'obtention du visa, par exemple dans l'espace Schengen.

Les détails de la police d'assurance ont été précisés dans la Circulaire M/06/17 en date du 25 janvier 2017.

2. INFORMATION MÉDICALE

Vaccination

Nous vous recommandons de contrôler vos protections vaccinales 4 à 6 semaines avant de partir à Nairobi. Voici une mise à jour importante concernant les vaccinations et la prophylaxie en prévision des Championnats du Monde U18 Nairobi 2017.

- **Fièvre Jaune:**

Risque important de transmission par les moustiques. La vaccination est recommandée mais pas obligatoire.

Il est important de noter que les personnes originaires des pays suivants **doivent** fournir, lors de leur entrée au Kenya, un certificat valide de vaccination contre la fièvre jaune, le vaccin ayant été administré au moins 10 jours avant le départ: Angola, Argentine, Bénin, Bolivie, Brésil, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, République centrafricaine, Colombie, République du Congo, République démocratique du Congo, Côte d'Ivoire, Équateur, Éthiopie, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Guyana, Guyane française, Kenya, Libéria, Mali, Mauritanie, Niger, Nigéria, Ouganda, Panama, Paraguay, Sénégal, Sierra Leone, Soudan du Sud, Soudan, Suriname, Tchad, Togo, Trinité-et-Tobago et Venezuela.

Une fois vacciné, la protection est valable à vie ; aucun rappel n'est nécessaire.

Pour ceux des pays susmentionnés, il est obligatoire de présenter le certificat de validité contre la fièvre jaune. Pour les autres, nous recommandons à chaque personne d'apporter la preuve que la vaccination a été faite.

- **Malaria:**

Le risque est plus élevé dans les régions montagneuses occidentales du pays et sur les hauteurs de Nyanza. Il existe un faible risque de transmission par les moustiques dans la ville de Nairobi. Il n'est pas nécessaire de prendre une chimioprophylaxie par voie orale (malarone) si vous ne restez qu'à Nairobi.

Cependant, assurez-vous de prendre des mesures pour prévenir les piqûres d'insectes, y compris les piqûres de moustiques, telles que:

- porter des vêtements amples et des pantalons et des manches longues le soir. Les vêtements peuvent être traités avec un insecticide, par ex. pulvérisations de perméthrine ;
- utiliser des insectifuges sur la peau exposée ;

- dormir sous une moustiquaire traitée avec un insecticide ;
- si de la fièvre ou d'autres symptômes inquiétants se développent pendant ou après le voyage, consultez rapidement un médecin ;
- consultez votre médecin pour la prophylaxie antipaludéenne, si nécessaire.

Dans tous les sites d'hébergement, les salles seront régulièrement vaporisées avec un insecticide.

- **Formulaire d'Autorisation de Traitement Médical**

Le Formulaire d'Autorisation de Traitement Médical se trouve à l'annexe B. Ce formulaire accorde une autorisation provisoire de donner des soins médicaux d'urgence, dans le cas d'un mineur non accompagné ni de ses parents ni de tuteurs légaux, et qu'il s'avère ni réalisable ni possible de les contacter.

Les Fédérations Membres doivent s'assurer que les Dirigeants d'équipe ont en leur possession un Formulaire d'Autorisation de Traitement Médical signé pour chaque athlète mineur faisant partie de l'Équipe Nationale qui se rend à Nairobi dans le cas où l'enfant nécessite des soins et / ou un traitement médical.

- **Étude aux Championnats du Monde U18 de l'IAAF à Nairobi**

Du 9 juillet au 16 juillet 2017, une étude sera menée au cours des Championnats du Monde U18 de l'IAAF pour recueillir des informations récentes sur les examens médicaux des athlètes avant l'évènement et l'alphabétisation en matière de santé. Ces informations permettront de développer des campagnes éducatives et de sensibilisation qui traitent efficacement des déterminants sociaux et psychologiques des problèmes de santé inégalement répartis parmi les athlètes participant aux Championnats du Monde.

Le but de cette étude menée lors des Championnats du Monde IAAF U18 est de mieux connaître les services médicaux auxquels les athlètes ont été soumis avant cet évènement ainsi que des informations qui pourraient s'avérer utiles à la mise en place de programme de prévention. La collecte des données se fera au moyen d'un questionnaire électronique pré-participatif, avec une possibilité de version « papier ». Ce questionnaire comportera trois parties ; informations personnelles, examens médicaux pré-participatifs, connaissances en matière de santé.

Veuillez informer vos Dirigeants d'équipe de cette étude afin de s'assurer que les athlètes soient au courant et remplissent le questionnaire qui prendra 4 à 5 minutes.

Des informations plus détaillées se trouvent à l'annexe C.

3. VISAS

Comme mentionné dans la circulaire M/08/17 du 14 février 2017, **aucune demande de visa ne doit être remplie en ligne**. Des contrôles des services d'immigration seront effectués à l'arrivée mais il n'y aura aucun frais de visa à régler.

L'annexe F de la circulaire M/08/17 fournit la liste des Fédérations Membres de l'IAAF réparties en trois catégories de visa différentes. Les catégories B et C doivent remplir le formulaire de demande joint et le soumettre au COL le 19 juin 2017 au plus tard.

Si vous avez des questions concernant le visa, n'hésitez pas à contacter M. Maxwell Nyamu du COL à l'adresse courriel suivante: mnyamu@wu18nairobi2017.com.

4. MESURES DE SÉCURITÉ

Le COL a mis en place un plan de sûreté appuyé par le Département de la Sécurité du Gouvernement pour protéger tous les participants aux Championnats du Monde U18 de l'IAAF dès leur arrivée à l'aéroport.

Tous les sites seront sécurisés avec la mise en place de contrôles individuels et des véhicules.

L'Université de Kenyatta dispose déjà d'un poste de contrôle qui sera renforcé pendant les Championnats, en particulier pour les résidences des athlètes.

Le stade principal et la zone d'échauffement se trouvent à l'intérieur d'un complexe sportif, qui est une zone entièrement fermée, sous la surveillance des membres du personnel de sécurité du COL.

Tous les transports officiels disposeront d'un agent de sécurité à bord et seront escortés par des forces de sécurité de / vers l'Université de Kenyatta, vers le lieu de compétition pour faciliter la circulation en cas de trafic dense.

Championnats du Monde U18 de l'IAAF, Nairobi 2017
Nairobi (Kenya) – 12-16 juillet 2017
QUOTA (révisé le 23.02.17)

Le Quota d'une Fédération Membre correspond à son nombre de finalistes lors de l'édition précédente des Championnats. Les places dans le relais comptent double. Le Quota maximum pouvant être attribué à une Fédération Membre quelle qu'elle soit est égal à 20. Veuillez-vous reporter à la liste des quotas ci-dessous:

20 Athlètes	USA
19 Athlètes	JPN
16 Athlètes	CHN, ETH, GBR
15 Athlètes	GER
14 Athlètes	FRA, RSA
13 Athlètes	CUB
9 Athlètes	CAN, ITA, SWE
8 Athlètes	AUS, POL
7 Athlètes	BRA, JAM, MEX, UKR
4 Athlètes	COL, CZE, ROU, TUR
3 Athlètes	BLR, BRN, ESP, HUN, KOR
2 Athlètes	AUT, BAR, GRE, IND, LAT, MNE, NOR, POR
Pays-Hôte	KEN (le pays -hôte ne se voit pas attribuer de quota)

Toutes les Fédérations Membres engagées dans les Championnats du Monde U18 bénéficieront d'un quota minimum d'1 athlète, à moins qu'avant la date fixée pour les engagements définitifs, elles n'aient au minimum un garçon et une fille ayant atteint les performances d'engagement, auquel cas, leur quota sera porté à 2 athlètes.

FORMULAIRE D'AUTORISATION DE TRAITEMENT MÉDICAL

Ce formulaire accorde une autorisation provisoire de donner des soins médicaux d'urgence, dans le cas d'un mineur non accompagné ni de ses parents ni de tuteurs légaux, et qu'il s'avère ni réalisable ni possible de les contacter.

CE FORMULAIRE DE CONSENTEMENT DEVRAIT ACCOMPAGNER L'ENFANT À L'HÔPITAL OU AU BUREAU DU MÉDECIN POUR LE SUIVI DU TRAITEMENT.

Mineur

Nom Légal Complet: _____

Adresse du Domicile: _____

Date de Naissance: _____ Sexe: Féminin _____ Masculin _____

Renseignements pour le traitement médical:

Allergies médicamenteuses ou alimentaires:

Médicaments particuliers, Groupe sanguin ou Information utile: _____

Médecin Traitant de l'enfant: _____ Téléphone: _____

AUTORISATION ET CONSENTEMENT DU (DES) PARENT (S) OU TUTEUR (S) LÉGAL (LEGAUX)

Je déclare par la présente avoir la garde légale du mineur susmentionné. Par la présente, j'autorise et donne mon consentement pour les soins, y compris les procédures de diagnostic, les examens radiologiques, les anesthésies, les examens chirurgicaux et médicaux et les transfusions sanguines, jugés opportuns et sous la supervision générale d'un médecin, un chirurgien, un dentiste, un hôpital ou professionnel de santé ou d'une institution dûment agréés à exercer dans le pays où un tel traitement doit se produire. Il est entendu que cette autorisation est donnée avant tout traitement médical.

Cette autorisation est valable dans le cadre des Championnats du Monde U18 de l'IAAF qui se dérouleront à Nairobi (Kenya) du 9 juillet 2017 au 16 juillet 2017. Je reconnais par la présente qu'aucune garantie ne m'a été apportée quant aux résultats de ces examens ou d'un traitement sur l'état de mon enfant. J'ai lu ce formulaire et certifie que je comprends son contenu.

Le (Date) _____

Signature du (des) Parent(s) ou

du (des) Tuteur(s) Légal (Légaux)

Signature du Témoin

Nom du Témoin

Étude menée durant les Championnats du Monde U18 IAAF à Nairobi

Stéphane Bermon¹ Toomas Timpka²

¹ International Association of Athletics Federations (IAAF) Health and Science Department, Monaco

² Athletics Research Center, Linköpings Universitet, Linköping, Sweden

Il y a aujourd'hui des éléments épidémiologiques concernant les types de blessures lors des Championnats d'Athlétisme. Des études longitudinales menées sur une saison entière montrent une prévalence élevée des blessures liées à la surcharge d'entraînement, et ce y compris chez les jeunes athlètes. Des études récentes ont également montré que des indicateurs psychologiques pouvaient constituer des éléments prédictifs des problèmes de santé. Toutefois, bien que les publications scientifiques des dix dernières années sur l'épidémiologie des blessures et maladies en Athlétisme nous donne des informations sur ces problèmes lors des compétitions ou au cours de la saison dans les pays industrialisés, la pertinence globale de ces résultats reste à définir. Au plan international, il y a un manque d'information sur la diversité des services sanitaires dispensés aux athlètes se préparant pour des championnats majeurs. Ce manque réduit significativement les possibilités de mise en place de programme de protection de la santé des athlètes à une échelle globale.

Cette observation est particulièrement problématique puisque des pays en voie de développement sont parmi les plus couronnés de succès. D'une manière générale, l'accès à la médecine de famille et surtout à la médecine du sport pour les jeunes athlètes peut être limité. De plus, nous pouvons supposer que les connaissances relatives aux questions de santé et de la médecine varient considérablement d'un athlète à l'autre. En conséquence, les menaces pour la santé peuvent rester sans réponse, leur prise en charge médicale non optimale et des substances dopantes peuvent parfois être prescrites. Ce constat incite à la mise en place de stratégies de santé et d'éducation en Athlétisme qui diffèrent de la simple approche clinique mais qui incluent aussi des dimensions structurelles et psychosociales. Le concept de syndémie peut s'avérer utile ici car il traduit le regroupement de deux ou plus problèmes de santé au sein d'une population ; le biologique, le social, le psycho-social et les interactions de ces derniers ; ainsi que les tenants sociaux qui favorisent ce regroupement. Ce concept de syndémie a été originellement introduit pour comprendre la diffusion du HIV/SIDA. La syndémie permet de comprendre pourquoi la prévalence des examens médicaux pré-participatifs et les problèmes de santé en Athlétisme se regroupent de façon disproportionnée du fait d'un stress environnemental et social. La connaissance des compétences en santé des athlètes reflète leur aptitude à saisir, intégrer et comprendre les informations de base et services en santé afin de prendre des décisions motivées pour leur santé. Cette connaissance des compétences en santé est particulièrement importante en vue de la planification de futures interventions. Mettre à jour les informations concernant d'une part les examens médicaux pré-participatifs et d'autre part les compétences en santé des athlètes pourrait permettre de développer et déployer des campagnes de prévention pour les athlètes prenant part aux Championnats du monde. Ces campagnes pourraient ainsi tenir compte de l'hétérogénéité des déterminants sociaux et psychologiques des problèmes de santé.

Méthodologie de l'Étude

Le but de cette étude menée lors des Championnats du Monde IAAF U18 est de mieux connaître les services médicaux auxquels les athlètes ont été soumis avant cet événement ainsi que des informations qui pourraient s'avérer utiles à la mise en place de programme de prévention. La collection des données se fera au moyen d'un questionnaire électronique pré-participatif, avec une possibilité de version « papier ». Ce questionnaire comportera trois parties ; informations personnelles, examens médicaux pré-participatifs, compétence en santé et prendra 4-5 minutes pour être administré. Les objectifs spécifiques de l'étude sont :

Objectif 1 – étude de la prévalence au cours de la vie, et avant les compétitions, des examens médicaux chez les compétiteurs

Objectif 2 – étude des compétences en santé des athlètes pour ce qui concerne les pathologies musculo-squelettiques

Objectif 3 – étude de la prévalence des problèmes de santé non résolus avant les compétitions

Objectif 4 – étude de l'association entre ces problèmes non résolus et les performances réalisées lors des Championnats

Conception de l'étude : Cette étude est quantitative avec les méthodes correspondantes pour la collection et l'analyse des données.

Considérations éthiques: L'étude sera conduite en accord avec les standards éthiques de la déclaration d'Helsinki (6ème version de 2008). Cette étude est approuvée par le Comité d'Éthique de l'Université de Linköping, en Suède. Les données collectées, durant l'étude, seront traitées et conservées en respectant les standards les plus élevés de protection des données personnelles.

Population de l'étude : Tous les athlètes volontaires, prenant part aux Championnats du Monde d'Athlétisme 2017, à Nairobi.

Équipe de recherche impliquée : quatre chercheurs compétents en médecine du sport, kinésithérapie, psychologie clinique, durant la période du 9 juillet au 16 juillet 2017.

Résultats : Les résultats de l'étude seront transmis au Département « Health and Science » de l'IAAF et publiés dans un journal scientifique international.